



Déclaration préalable CDEN du 22 novembre 2012

Monsieur le Préfet
Monsieur le Président du Conseil Général
Madame la Directrice académique
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Le Président de la République, le Premier Ministre et le Ministre de l'Education nationale ont tous les trois affirmé que l'Ecole était une priorité et souhaité une refondation de notre Ecole.

A l'UNSA Education, nous partageons cette volonté de refonder et d'améliorer notre système éducatif bien malmené depuis plusieurs années.

Nous prenons acte des signes positifs envoyés en ce qui concerne la volonté réelle de dialogue avec les organisations syndicales, l'attribution de moyens supplémentaires, le retour de la formation professionnelle des enseignants au sein d'une Ecole de formation, la création d'un conseil supérieur des programmes, l'affirmation d'une continuité école/collège et du socle commun.

Cependant, de nombreuses interrogations demeurent qui concernent notamment la direction d'école, les RASED, l'avenir de la voie professionnelle qui ne peut se limiter à un bac pro 3 ans, la situation des C.O.P., l'absence d'avancée pour les voies générales et technologiques du lycée, les crédits LOLF et les crédits de fonctionnement des services qui vont encore diminuer.

Pour l'UNSA Education, la refondation ne peut pas simplement consister à avoir des postes en plus. Elle doit agir plus profondément pour construire une Ecole plus juste qui sorte du fonctionnement élitiste actuel. Il faut s'appuyer sur des personnels formés, reconnus comme des professionnels de l'Education. Pour le moment nos collègues se sentent à l'écart de cette refondation.

L'UNSA Education demande également un véritable calendrier de négociations sur les différents dossiers. En effet, la Refondation de l'Ecole doit se poursuivre au delà du vote de la Loi et nécessitera des discussions et des négociations.

D'ailleurs des négociations se sont déjà ouvertes sur le temps de travail des enseignants du premier degré suite aux premières annonces du Ministre qui était inacceptable dans le cadre du passage à 4 jours et demi dans les écoles. Nos collègues sont très inquiets et attendent avec impatience de connaître réellement quelle sera l'organisation de leur temps de service.

Les annonces de ce mardi du Président de la République sur l'étalement de la réforme des rythmes sur 2 ans accentuent encore l'incertitude.

Nous souhaitons d'ailleurs que sur cette question, du temps soit dégagé pour que les enseignants puissent échanger avec leur mairie sur le passage à 4 jours et demi ou pas dès la rentrée 2013.

J'en viens maintenant à la rentrée 2012 et au sujet du CDEN. Cette rentrée est celle du dernier budget du gouvernement précédent. C'est la réalité de ce que nous vivons dans les établissements et les écoles aujourd'hui et les conditions de travail dégradées par plusieurs années d'une politique qui a sacrifié l'Ecole de la République.

Nous remercions la direction académique pour les nouveaux documents par rapport au Comité Technique de la semaine dernière.

Dans le premier degré, malgré l'attribution positive de 7 emplois à la rentrée pour notre département, ce sont 35 emplois qui ont été retirés aux écoles de notre département pour une diminution des effectifs de 449 élèves (environ 1,5%).

A cette rentrée, la situation des effectifs en maternelle à plusieurs endroits n'est pas satisfaisante et dépasse 28 élèves par classe. A cette rentrée, les RASED n'existent plus que de manière très partielle. Nos collègues ne parviennent pas à faire le travail qu'ils pouvaient mener sur des secteurs dorénavant bien trop larges. S'y ajoute en plus la question des frais de déplacement. L'état du remplacement est lui aussi préoccupant.

S'ajoute enfin la question de la direction d'école qui doit absolument évoluer comme le démontre la large enquête menée par le SE-Unsa auprès des directeurs. Leur malaise évolue maintenant vers de la souffrance au travail.

Dans le second degré, ce sont 22 équivalents temps plein d'enseignants (25 postes) en moins dans nos établissements pour des effectifs constants.

Pour les collègues qui sont de la compétence du CDEN, ce sont 9 suppressions de postes pour seulement 74 élèves de moins. On peut constater des effectifs chargés dans de nombreux établissements avec des classes à 29 ou à 30 en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}.

En conclusion, nous souhaitons réaffirmer lors de ce CDEN la nécessité d'un dialogue ouvert et constructif entre les différents partenaires de l'Ecole pour pouvoir avancer et participer à la construction de l'Ecole de demain.

L'UNSA Education s'efforcera d'y prendre toute sa place au service des personnels qu'elle représente et avec l'objectif d'améliorer la réussite des élèves.

La délégation UNSA Education : Jérôme BOUSQUET, Frédéric MARCHAND et Marie-France OCHS

